

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AFB

Version:5

Date de révision:20/02/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: AFB
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Additifs huile anti - fuite régénérant de joints
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD
6 rue Jules Guesde – ZI du Pontet
F-69360 Saint Symphorien d'Ozon
France
Tél: +33 (0)4 37 25 16 16
Télécopie: +33 (0)4 78 21 80 70
Courriel: contact@mecatech-performances.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. N° code du produit: MT023

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
2. 2. 3. Prévention: P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
2. 2. 4. Intervention: P391 Recueillir le produit répandu.
2. 2. 5. Élimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Information(s) complémentaire(s): EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
2. 4. Autres dangers: aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:
- distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités (<3% DMSO)
- N° CE: 265-156-6 - N° CAS: .64742-53-6
- Conc. (% pds) : 60 < C ≤ 70
- SGH :
* SGH08 - Danger pour la santé - Tox. asp. 1 - H304
 - 3-(decyloxy)tetrahydrothiophene 1,1-dioxide
- Conc. (% pds) : 25 < C ≤ 30
- SGH :
* SGH09 - Environnement - Tox. aq. chron. 2 - H411
 - dioxyde de soufre
- N° Id: 016-011-00-9 - N° CE: 231-195-2 - N° CAS: 7446-09-5
- Conc. (% pds) : 0 < C ≤ 1
- SGH :
* SGH04 - Bouteille à gaz - Attention - Gaz comprimés - Gaz ss pr. - H280

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AFB

Version:5

Date de révision:20/02/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

* SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 3 - H331 * SGH05 - Corrosion - Corr. cut. 1B - H314
- ((*))
- Divers :
VME ppm = 2 - VME mg/m³ = 5.2 - VLE ppm = 5 - VLE mg/m³ = 13

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: - Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières en enlevant les verres de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

4. 2. 1. Inhalation: Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Pas d'irritation de la peau.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Pas d'irritation des yeux.
4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer des maux de tête et des vertiges

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: mousse, dioxyde de carbone (CO2), poudre
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone
5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Assurer une ventilation adéquate.
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AFB

Version:5

Date de révision:20/02/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune sous utilisation normale.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	• dioxyde de soufre : VME ppm = 2 - VME mg/m³ = 5.2 - VLE ppm = 5 - VLE mg/m³ = 13 Données non disponibles.
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
8. 2. 2. Protection des mains:	Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
8. 2. 4. Protection des yeux:	S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:	
9. 1. 1. Aspect:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	ambre
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AFB

Version:5

Date de révision:20/02/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

9. 1. 4. PH:	Non applicable.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	> 185°C
9. 1. 6. Point d'éclair:	> 130°C
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Données non disponibles.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	0.926
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	< 0.10%
9. 2. 2. Liposolubilité:	complètement soluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune sous utilisation normale.
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme dangereuse pour la santé.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	En cas d'inhalation massive de vapeurs / fumées, peut provoquer des nausées, une irritation des voies respiratoires
11. 2. 2. Contact avec la peau:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
11. 2. 4. Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Ce produit contient des composants potentiellement bioaccumulables.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques le produit est peu mobile dans le sol
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPVB:	Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPVB, ou n'en contient pas.
12. 6. Autres effets néfastes:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AFB

Version:5

Date de révision:20/02/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

- | | |
|--|---|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Ne pas jeter les déchets à l'égout. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit.
Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|--|---|
| 14. 1. Numéro ONU: | non concerné par les réglementations transport ci-dessous :
ADR/RID, RTMD/R, IMDG et ICAO/IATA |
| 14. 5. Dangers pour l'environnement: | Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. |
| 14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non applicable. |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- | | |
|--|--|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: | Non applicable. |

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|---|--|
| 16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H280 "Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur."
H331 Toxique par inhalation.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| 16. 2. Avis ou remarques importantes: | Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité. |
| 16. 3. Restrictions: | Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). |
| 16. 4. 1. Date de la première édition: | 01/06/2006 |
| 16. 4. 2. Date de la révision précédente: | 8/10/2012 |
| 16. 4. 3. Date de révision: | 20/02/2015 |
| 16. 4. 4. Version: | 5 |
| 16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°: | CLP |
| 16. 5. Réalisé par: | SELD |